

## INSTITUTO DE PESQUISAS TECNOLÓGICAS

Metr. 67/53

30 de março de 1 953.

Monsieur Georges R. Charvonnier, Ing. Phy.  
Hofmeisterstrasse, 29  
Berne  
Suisse

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir, par l'entremise de la Maison Alfred J. Ansler, la lettre du 17 Janvier dans laquelle vous offrez vos services techniques, en reponse a l'annonce publiée sur l'initiative de cette Maison dans le "Neue Züricher Zeitung".

L'Institut de Recherches Technologiques de São Paulo - I.P.T. (Instituto de Pesquisas Tecnológicas) a l'intention de créer une Section de Mécanique spécialement destinée a prêter tout assistance technique a l'industrie locale, pour les questions de métrologie. Comme vous le savez, il y a actuellement dans notre Pays d'énormes difficultés pour l'importation de machines et de pièces de rechange de l'étranger; d'autre part, les besoins du marché interne ne font que croître et il existe déjà la possibilité de créer quelques industries et d'en développer d'autres, telles que la fabrication de machines opératrices, de pièces pour automobiles, etc. Et il revient a notre Institut d'être a la tête de ce mouvement, et de s'appareiller convenablement, afin d'être en mesure d'aider et d'encourager les initiatives dans de qui est a sa portée, en visant le perfectionnement de la production.

Outre l'assistance technique a l'industrie, le contrôle métrologique de ses jauges, des pièces et des machines opératrices qu'elle fournit, la future Section de Mécanique aura a sa charge l'orientation et la surveillance de nos propres ateliers de mécanique.

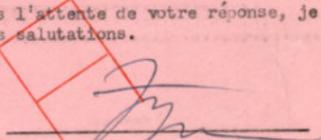
Pour diriger cette Section, nous avons l'intention d'engager un ingénieur suisse de grande école, de capacité éprouvée et expérimenté en la matière.

L'I.P.T. adopte le régime de 8 heures de travail journalier, de 8 à 11 heures et de 13 à 18 heures, exception faite du samedi, ou l'Institut ne fonctionne que de 8 à 11 heures.

Il sera offert au technicien engagé par l'I.P.T. une rémunération mensuelle de CR\$ 12.000,00 (douze mille cruzeiros). Le contrat initial sera pour une durée de 2 (deux) ans, et pourra éventuellement être renouvelé sous de nouvelles condition au mieux l'interet mutuel de l'Institut et de l'ingenieur. Les frais de voyage Suisse - Brésil et vice-versa seront a la charge de l'Institut.

Nous établissons des rapports préliminaires avec vous dans les mêmes termes de notre réponse a l'autres candidats suisses a cet emploi, et nous pensons qu'il est bien entendu que cette premiere prise de contact ne doit pas etre interpretée comme engageant la responsabilité de notre Institut envers vous; nous vous serions en outre fort obligés de bien vouloir nous fournir de renseignements plus détaillés a votre sujet, tels que: age, postes, que vous avez occupés, travaux dont vous avez pu etre chargé, etc...

En vous remerciant à d'avance et dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes sinceres salutations.



---

F.J. Maffei  
Superintendente